



Luxembourg, le 26 octobre 2020

Affaire suivie par :  
M. Claude Halsdorf/ Mme Ricarda Braun/M. Jeff Bieber  
Email : velosummer@eco.etat.lu

Lettre circulaire aux communes

**Concerne : Appel à projets « Vélosummer 2021 »**

Madame la Bourgmestre,  
Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que la Direction générale du tourisme du Ministère de l'Économie et le Ministère de la Mobilité et des Travaux publics souhaitent organiser le « Vélosummer 2021 » et de poursuivre ainsi la promotion du Grand-Duché en tant que destination du tourisme à vélo.

En effet, au vu du succès de la première édition du « Vélosummer 2020 » avec plus de 40.000 cyclistes participants, une deuxième édition aura lieu du **samedi 31 juillet au dimanche 29 août 2021**. Pour permettre un rôle plus actif aux communes et un temps de planification plus important qu'en 2020, un appel à projets a été lancé lors de la conférence de presse du 7 octobre 2020.

Des groupements de communes voisines, des offices régionaux du tourisme ou autres acteurs régionaux peuvent proposer des itinéraires cyclables attractifs, qui mettent en valeur les atouts touristiques du Luxembourg.

Si vous êtes intéressés à participer au « Vélosummer 2021 », nous vous invitons à prendre note des points suivants afin de faciliter la planification de cette nouvelle édition:

- **circuits cyclo-touristiques intercommunaux** : des circuits à vélo qui traversent plusieurs communes, voire différentes régions sont fortement encouragés ;
- **collaboration avec les offices régionaux du tourisme** : afin de faciliter ce processus, les communes peuvent se concerter avec les ORTs respectifs ;



- **sécurité routière** : comme la sécurité à vélo doit être au cœur de la réflexion, il est conseillé de recourir au maximum aux pistes cyclables et aux chemins vicinaux. Si toutefois un itinéraire particulièrement attractif du point de vue cyclotouristique ne peut être réalisé autrement, l'Administration des Ponts et Chaussées analysera si un tronçon de route étatique hors localité pourra être réservé, de façon temporaire, aux cyclistes et aux riverains dudit tronçon dans le cadre du « Vélosummer 2021 » ;
- **itinéraires thématiques** : les boucles cyclables peuvent être regroupées sous thèmes (culturel, gastronomique, familial, sportif, etc.) et peuvent être combinées à des visites guidées à vélo ;
- **valorisation des acteurs régionaux** : une collaboration avec les attractions et structures touristiques ainsi que les établissements Horeca se situant dans les environs des circuits à vélo est vivement recommandée. Des partenariats pourront aussi être établis avec des services de transport afin d'accueillir les cyclotouristes dans la région de la meilleure façon possible.

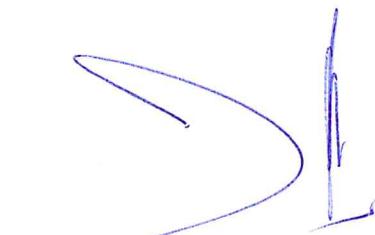
Afin de permettre à nos services d'organiser au mieux la nouvelle édition du « Vélosummer », nous vous invitons à envoyer vos propositions d'itinéraires cyclables jusqu'au **15 décembre 2020** à l'adresse mail suivante : [velosummer@eco.etat.lu](mailto:velosummer@eco.etat.lu).

A noter que toutes les informations pratiques relatives au « Vélosummer 2021 » sont regroupées sous le lien <http://www.visitluxembourg.com/velosummer2021>.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Ministre du Tourisme,

Le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics,



Lex Delles



François Bausch